

SNUDI FO 13 Carte 2019

Spécial "nouvel adhérent" Adhésion rentrée scolaire



Les cotisations SNUDI-FO fonctionnent à l'année civile.
Pour les collègues qui adhèrent pour la première fois à la rentrée 2019,
une cotisation est proposée couvrant les 4 mois encore à venir de 2019
(soit montant de la carte (22 €) + 4 timbres mensuels fonction de l'échelon).

66% déductibles
des impôts
sous réserve maintien
dispositions fiscales
Reçu fiscal début 2020

⇒ Je renvoie ce bulletin d'adhésion rempli

⇒ à : SNUDI-FO / 13 rue de l'Académie / 13001 Marseille ⇒ ou par mail : contact@snudifo13.org
Nom et Prénom : Date naissance :/...../.....
Adresse complète :
Tel. personnel, portable :
e - mail :
Fonction, Ecole, Commune : à T.Déf T.Pro
Echelon : Instit. .PE. .PE H-CI. .PE CI-Ex.

Je n'étais pas adhérent(e) l'année précédente, je déclare adhérer au SNUDI FO.

Date
et signature

⇒ Je calcule le montant de ma cotisation "de rentrée"

■ **Cotisation de base "de rentrée"** : montant total en gras dans la case correspondant à votre situation.
Elle comprend la carte annuelle (22 €) + 4 timbres mensuels fonction de grade et échelon (montant d'un timbre indiqué entre parenthèses).

Echelons	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Instituteurs				55 € (8,25)	56 € (8,5)	57 € (8,75)	59 € (9,25)	61 € (9,75)	63 € (10,25)	68 € (11,5)	72 € (12,5)
Prof. Ecoles	77 € (stag)	53 € (7,75)	57 € (8,75)	61 € (9,75)	63 € (10,25)	65 € (10,75)	67 € (11,25)	72 € (12,5)	76 € (13,5)	80 € (14,5)	84 € (15,5)
Hors Classe	76 € (13,5)	80 € (14,5)	84 € (15,5)	88 € (16,5)	92 € (17,5)	96 € (18,5)					Retraité : 77 €
Classe Exc	84 € (15,5)	88 € (16,5)	92 € (17,5)	96 € (18,5)	CI Exc HE : 96 € (18,5)			EVS-AVS : 42 €			

■ **Majorations** : ASH, PEMF : 4 € CPC : 10 € Dir 2-4 cl : 6 € Dir 5-9 cl : 10 € Dir 10 cl et + : 13 €

Cotisation de base + Majoration = €

Temps partiel à % => Cotisation au prorata de la quotité = €

⇒ Je règle ma cotisation par ...

Chèque(s) Ordre "SNUDI FO" / Joindre chèque(s) au bulletin / Encaissé(s) en 2019, vers fins de mois (indiquer mois désiré au dos de chaque chèque) / Si paiement fractionné souhaité : répartir à sa guise le montant total de cotisation (nombre versements maxi = nombre de mois 2019 non encore commencés)

Virement(s) Virement(s) en 2019 Echéancier ordonné à votre banque (mois et montants) :

Coordonnées bancaires SNUDI-FO 13 : Code banque 10278 / guichet 08993 / N°compte 00020299301 / Clé RIB 55 / Domiciliation CCM Marseille Canebière / IBAN FR76 1027 8089 9300 0202 9930 155 / BIC CMCIFR2A

Prélèvement(s) automatique(s) Renvoyer formulaire ci-dessous rempli + RIB avec fiche d'adhésion

Autorisation de prélèvement bancaire : Je soussigné(e) autorise le SNUDI FO des BdRh à effectuer les prélèvements ci-dessous sur mon compte, je joins un RIB.

- Nombre de prélèvements mensuels souhaités : (maxi = nombre de mois 2019 non commencés)

- Mois choisi pour le premier prélèvement :

Date

Signature